

La démarche du croisement des savoirs et des pratiques développée par le mouvement ATD Quart-Monde avec des partenaires :

Une expérience de co-formation entre personnes en situation de pauvreté et professionnels de la protection de l'enfance

« *Associations nos savoirs* »

Journée de la FEHAP, 11 décembre 2017.

**Laurent SOCHARD, praticien-chercheur, consultant-formateur
Betty DEZALAIS, formatrice, consultante.**

laurentsochard.pro@gmail.com 06 16 67 66 00

parcours.betty@gmail.com

Préambule : Du programme

« Quart Monde Partenaire » aux co-formations

- 1996-98: Quart Monde Université
- 2000-02 : Quart Monde Partenaire
- Plusieurs dizaines de co-formations organisées entre 2004 et 2017
- 2010 : la 1^{ère} centrée sur la protection de l'enfance, présentée aux Assises Nationales de la protection de l'enfance
- 2012 : audition par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Préambule : Du programme

« Quart Monde Partenaire » aux co-formations

- 2013 : rapport Bacqué-Mechmache (politique de la ville)
- 2014 biennale UNAFORIS (écoles de travail social de France)
- Etats Généraux du Travail Social 2013-2015 : référence importante dans les rapports
- Feuille de route de Laurence Rossignol 2015-2017.
- 2015: vidéo en ligne sur youtube
- Rapport Bourguignon 2016 et Plan d'action en faveur du travail social

La co-formation sur la protection de l'enfance

Entendre comment l'autre nous perçoit et comment il se perçoit...

Travailler sur les conditions de l'interaction

L'analyse des plus pauvres est irremplaçable... et décisive

*« une certaine somme d'années vécues misérablement
suffisent à construire une sensibilité. » Albert CAMUS*

Prendre en compte les significations de l'autre... et ses mots

**Reconnaître la violence institutionnelle et les effets iatrogènes de
nos interventions**

Réinterroger le sens de sa mission

La participation

Convictions

- La lutte contre la misère et les progrès démocratiques ne sont possibles qu'avec **le partenariat effectif** des personnes en situation de pauvreté
- **Les savoirs de vie des personnes en grande précarité sont indispensables** pour comprendre les mécanismes de pauvreté, les actions à engager pour les enrayer efficacement et durablement

Participation et principes éthiques

- Toute personne a potentiellement les capacités d'interpréter sa situation, l'environnement dans lequel elle vit
- Les savoirs sont multiples, partiels, complémentaires. Ils se clarifient, progressent, s'enrichissent, s'ils entrent en dialogue
- La reconnaissance de la validité et de l'autorité des différents savoirs : savoirs d'expérience, savoirs d'action, savoirs scientifiques

Les fondements de la démarche de croisement des savoirs et des pratiques

.La volonté de faire émerger et prendre en compte la parole, la pensée, que les personnes en grande pauvreté tirent de leur vécu - de faire place à leurs points de vue et analyses

.La volonté d'être collectivement acteurs de changements, de transformations sociales, de développer le pouvoir d'agir, dans l'intérêt de tous et pour le bien commun

Objectifs du croisement des savoirs et des pratiques

- Co-produire de nouvelles connaissances
- Se former mutuellement pour apprendre à penser et à agir ensemble en complémentarité
- Élaborer, conduire et évaluer les politiques publiques, les actions concernant les personnes en situation de pauvreté et concernant le développement de la démocratie

Ce que les programmes ont confirmé

1. Capacité des personnes en grande pauvreté à élaborer leur propre pensée et analyse
2. Capacité à faire valoir collectivement une réflexion et un raisonnement
3. Leur savoir d'expérience interpelle, questionne les savoirs établis
4. La pertinence de la pédagogie et des méthodes de co-recherche et de co-formation par le croisement

Conditions du croisement

- . Garantir à égalité la place, la réflexion, la participation de chacun des acteurs impliqués dans toutes les étapes du processus de co-recherche-action-formation
- Garantir la liberté d'expression, l'autonomie des savoirs et leur réciprocity

La co-formation

Objectifs

- Apprendre à se connaître, à se comprendre, à agir en partenariat dans le cadre de projets
- Interroger et faire évoluer les représentations, les logiques, les savoirs mobilisés pour l'action, les cadres de références et valeurs qui sous-tendent l'action.
- Faire place au point de vue, à l'analyse, au raisonnement de l'autre
- Co-construire des conditions pour mettre en œuvre le partenariat, améliorer les pratiques

Organisation d'une co-formation

- L'institution organise la co-formation en partenariat avec ATD
- Elle est la plate-forme organisatrice et accueillante
- Elle propose à des professionnels d'expérimenter la pédagogie, afin d'en tirer des enseignements transposables
- **Animation** : Un animateur ATD référent du groupe des personnes ressources – un animateur professionnel référent des professionnels

Critères pour les personnes ressources

- Avoir une expérience de pauvreté
- Faire partie d'une association citoyenne
- S'être formées à la prise de parole et au dialogue (Université populaire Quart Monde...)
- Être solidaires de son milieu et vouloir agir pour les droits de tous

Après la co-formation...

- Bilan entre les partenaires du projet : la méthode – l'animation – la participation - la production – perspectives
- Pour ATD : Poursuite de la formation des personnes-ressources militantes